



attac 87

Communiqué de presse

Star Beurck à Limoges

On y est !!

#RendezL'Argent #JusticeFiscale

Il y a quelques mois déjà ATTAC87 dénonçait l'implantation d'un Starbucks Café à Limoges notamment en lien avec le Greenwashing, les magouilles fiscales, la maltraitance salariale, ...

On y est la multinationale ouvrira ses portes cette semaine

Les commerçants de Limoges pourront remercier ceux qui ont permis l'implantation de la multinationale en centre ville.

Les défenseurs des inégalités peuvent se réjouir de cette ouverture à Limoges !!!

Un concurrent déloyal pour les commerçants (cafetiers, restaurateurs) du centre ville qui eux ne font pas appel à des cabinets de conseils fiscalistes pour échapper à l'impôt.

En mai de cette année, nous écrivions à M. Léonie et aux associations de commerçants de Limoges pour les alerter de cette implantation et du risque que cela ferait peser sur les petits commerçants du centre ville (voir PJ).

Au vu des dernières nouvelles et de l'annonce de l'ouverture pour ce 3 août 2023, nos courriers d'alerte n'ont pas été entendus.

Attac 87 continuera à se battre pour la justice fiscale et à informer la population des méfaits des multinationales pour l'intérêt général.

<https://obs-justice-fiscale.attac.org/>

Contact : Benoît LEMATELOT



STARBUCKS



**95 MILLIONS D'€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN FRANCE EN 2015**



**GRACE A UN SYSTEME
DE ROYALTIES VERSEES
A SA FILIALE
NEERLANDAISE**



**0€ D'IMPOT SUR
LES SOCIÉTÉS**



L'IMPUNITÉ FISCALE CA SUFFIT

RENDEZ L'ARGENT



WWW.FRANCE.ATTAC.ORG



attac

UN CAFÉ AU GOUT AMER

La multinationale fait payer à ses filiales des redevances sur la marque, les recettes de cuisine,... Ces redevances sont versées à une filiale aux Pays-Bas. Cette méthode d'évasion fiscale rend les enseignes en France artificiellement déficitaires et évite ainsi le paiement des impôts sur place.

**STARBUCKS
RÉALISE 95
MILLIONS
D'EUROS DE
CHIFFRES
D'AFFAIRES EN
FRANCE, MAIS
ELLE NE PAIE
PAS D'IMPOTS
SUR LES
SOCIÉTÉS.**

Aux Pays-Bas, Starbucks a bénéficié d'un accord fiscal qui lui a permis de payer très peu d'impôts sur les redevances provenant de toute l'Europe. La Commission Européenne a récemment condamné la multinationale à 30 millions d'euros d'amende pour ces faits.

**EXIGEONS
QUE
STARBUCKS
PAIE SA JUSTE
PART
D'IMPOTS !**

Les caisses de l'État sont vides? Attac se mobilise pour démontrer que de l'argent, il y en a beaucoup, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales. Évasion fiscale, Taxe sur les transactions financières (TTF), CICE..., il est possible de récupérer près de 200 milliards d'euros par an. Comment ? Par des mesures balisées et crédibles, qui pourraient être mises en œuvre par un gouvernement volontariste et poussé par les citoyen-ne-s, associations, mouvements et syndicats mobilisés en ce sens.

Pour en savoir plus et vous engager : france.attac.org - actions@attac.org



le 21 mai 2023

Association pour la Taxation des Transactions financières
et pour l'Action Citoyenne.
ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme
119 Avenue du Général Leclerc 87100 Limoges.
courriel: attac87@attac.org.
<http://www.attac.org> ou <https://87.site.attac.org/>

à

Monsieur Vincent Léonie
1 square Jacques-Chirac
87000 LIMOGES

Lettre ouverte

Monsieur le Maire-adjoint,

Selon le Populaire du Centre (en date du 23 décembre 2022) vous êtes « très content que Limoges attire des investisseurs comme Starbucks » et vous êtes « l' élu ayant beaucoup œuvré sur le dossier. »

Nous ne partageons pas du tout ce point de vue et nous condamnons cette installation.

Nous aimerions vous alerter sur les pratiques de cette société américaine , bien implantée en France.

Nous dénonçons en premier lieu son refus de l'impôt. C'est un fait bien avéré qui a fait l'objet de plusieurs articles dans BFM Business , Le Figaro, Le Monde et dans un documentaire de Luc Hermann et Gilles Bovon « Starbucks sans filtre », diffusée sur Arte le mardi 28 août 2018 à 20h50 . (Disponible en replay sur Arte+7). En effet, comme beaucoup de multinationales, Starbucks pratique l'évasion fiscale à grande échelle . Installée en France depuis 2004 , cette société a commencé à payer une partie de ses impôts qu'en 2018 . Starbucks est coutumier du fait dans tous les pays dans lesquels il s'est implanté. Sans rentrer dans les détails , il a fallu les menaces et une première amende (30 millions d'Euros en 2015) de la commission européenne et l'opposition d'autres pays comme la Grande Bretagne pour qu'enfin elle consente à l'impôt et encore en cherchant à minorer les montants dont la société devait s'acquitter.

Comment Starbucks échappe à l'impôt ?

Starbucks négocie un rescrit fiscal (*tax ruling*), c'est à dire un accord avec l'administration fiscale pour un impôt très bas : 3 à 5% dans un pays « accueillant » (ici en l'occurrence ce sont les Pays Bas) et installe alors la « société-mère » dans ce pays : les Pays Bas. Société, qui est, elle même rattachée à une autre entité implantée en dehors de l'Union Européenne , en Suisse , histoire de minorer encore plus les impôts sur les bénéfices. Ensuite ,les filiales installées dans les autres pays vont alors acheter toutes leurs fournitures et services (redevances sur la marque, le logo, les recettes de cuisine, l'agencement des magasins, l'ameublement ou le business-plan, même le café est sur-facturé parce que, provenant du « commerce équitable », (on s'étranglerait presque d'un tel « commerce équitable » !) à cette société à des prix de transferts relativement élevés . Ainsi de 2004 à 2018 , Starbucks alors qu'elle augmentait régulièrement son nombre de points de vente en France avait une activité non bénéficiaire : en 2015 , elle accumulait ainsi 45 millions d'euros de pertes cumulées. Enfin en 2018, un premier redressement fiscal a été conclu avec le ministère de l'Économie et des Finance sans qu'on ne sache ni le montant de l'impôt ni si celui a été effectivement payé.

Il s'agit là d'une concurrence déloyale à tous les cafetiers , restaurateurs qui s'acquittent régulièrement de leurs obligations fiscales et réglementaires.

Il va sans dire , mais il est important de le signaler , chez Starbucks le café a un goût très amer pour les personnels (salaires, conditions de travail) , les syndicats (pas les bienvenus) , les producteurs éthiopiens de café (mal rémunérés et grâce à une mobilisation d'Oxfam la signature d'un contrat de licence avec Starbucks reconnaissant le droit de l'Éthiopie à délivrer une licence et à distribuer ses cafés de haute qualité) les défenseurs de l'environnement (« greenwashing » et gobelet non conformes à la nouvelle réglementation) .

Voilà pourquoi , nous vous invitons à manifester votre opposition à l'installation d'une enseigne Starbucks dans le centre ville de Limoges.

Nous comprenons mal que des élus municipaux , consulaires ou départementaux se félicitent d'une telle perspective ou facilitent une telle implantation .

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir plus d'informations et de précisions sur notre analyse.

Veuillez recevoir nos salutations les plus militantes.

Pour le GA d' ATTAC 87

J. P. Bouzonie



Communiqué
du 23/12/2022

Communiqué de presse

Star Beurck à Limoges

#RendezL'Argent #JusticeFiscale

Greenwashing, magouilles fiscales

Un projet d'origine bien sympa visant à faire boire du vrai café aux américains. Hélas, le capitalisme a happé l'enseigne. Starbucks dit faire du commerce équitable mais la marque passe par des fournisseurs intermédiaires, les producteurs ne touchent finalement pas grand chose par rapport aux gains faramineux de l'enseigne.

Marque ecole?

les gobelets contiennent une fine couche de plastique qui les rendent impropres au recyclage. Vous serez donc invité à ramener votre contenant...sans que la marque ne propose de gobelet recyclé pour autant. Les produits sont saturés de sucre, 35% des boissons contiennent autant de sucre qu'un soda soit 3x les apports journaliers recommandés.

"Starbucks ne paie aucun impôt en France! Joli tour de passe-passe. En posant ses bagages à Amsterdam, le siège social européen de la marque a bénéficié d'un régime d'imposition ultra-avantageux. Franchisées, les enseignes hexagonales versent des redevances à cette maison-mère qui permettent à la firme française de se déclarer "artificiellement" non rentable. Et d'éviter de payer des impôts sur ses bénéfices. Alors même qu'en 2014 Starbucks avait enregistré un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros en France. Vous avez dit "évasion fiscale?"

Enfin il faut rajouter des difficultés salariales :

"Mauvaise ergonomie des machines, cadence effrénée, salaires plafonnés alors que la société ne cesse de faire grossir son chiffre d'affaires. Et surtout : modification des heures de travail. Dans un documentaire un ancien salarié de la firme, Jaime Preter, accuse l'entreprise de réguler les horaires de ses salariés, en les faisant par exemple passer de 35 heures à 25 heures d'une semaine à l'autre. Une catastrophe pour certains, qui voient alors leur salaire chuter."

McDo se sentira dorénavant moins seul à Limoges, si Starbucks s'y implante. Les militants d'ATTAC87 pourront également viser la multinationale Starbucks pour dénoncer les pratiques d'évasion fiscale et informer la population.

<https://obs-justice-fiscale.attac.org/>

Contact : Benoît LEMATELOT

Sources

<https://www.konbini.com/pepite/5-infos-a-retenir-sur-starbucks-sans-filtrer-le-docu-qui-s-ecorne-l'image-du-geant-americain/>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-et-social/comment-les-entreprises-echappent-elles-a-l-impot-3682980>

ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 119 Avenue du Général LECLERC 87100 Limoges -
attac87@attac.org